

Publications reçues

Autor(en): **M.-L.P. / J.S.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 569

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une déclaration de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté

Profondément émue par le sort tragique de ses collaboratrices souffrant de l'invasion, de la guerre et de l'oppression, la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté déclare qu'elle est décidée plus que jamais à travailler aussi longtemps que cela sera humainement possible pour l'établissement de la Justice, du Droit et de la Liberté comme bases de toute Société humaine — si hideuses que puissent être actuellement les manifestations de la Violence et de la Force brutale.

Elle assure aussi ses membres des pays d'outre-mer que, fidèle à ses principes fondamentaux, elle tiendra jusqu'à la fin le flambeau de la Paix, de la Raison et de la Dignité humaine, comptant pour cela sur la loyauté et la fidèle appui de tous ses membres à travers le monde.

Genève, 15 mai 1940.

Silhouettes et portraits de femmes

Mrs. Charlotte Despard

Pionnière suffragiste, suffragette militante, Mrs. Despard, décédée à la fin de l'année dernière dans sa quatre-vingt-quinzième année, a été une des figures marquantes de la lutte pour l'égalité des droits menés outre-Manche au début de ce siècle. C'est à elle que l'on doit la fondation en 1907 de la *Women's Freedom League*, la seule des anciennes Sociétés suffragistes qui existe encore en Angleterre, et qu'elle organisa selon des principes démocratiques toujours en vigueur. Car, pour elle, le vote des femmes et l'égalité des droits entre les sexes constituaient une des conditions essentielles de cette démocratie à laquelle elle croyait de tout son être. Révolutionnaire dans l'âme — elle n'était pas Irlandaise pour rien — opposée à toutes les pesantes traditions et à tous les préjugés vieillards, elle apporta un dévouement absolu à cette cause, dont elle fut pendant des années l'un des meilleurs soutiens. Sa silhouette fragile, son visage expressif et quelque peu ascétique, couronné de cheveux blancs que recouvrait une mantille de dentelle noire, étaient bien connus dans toutes les manifestations, cortèges, démonstrations, etc., auxquels les années ne l'empêchèrent jamais de s'associer: l'on nous rappelle qu'en 1926, âgée alors de 82 ans, elle prit allègrement part à un cortège féministe qui traversa Londres! Plus d'une fois, elle connut la prison, pour avoir refusé de payer ses impôts, en application du célèbre dicton anglais saxon: *Pas de vote, pas d'impôts!* Notre amie, Mme Spiller, bien connue à Genève par son travail à la S. d. N., évoque de façon pittoresque dans la *Française* ses souvenirs à cet égard:

Je me rappelle d'elle, alors qu'elle se tenait fièrement sur les marches de l'entrée du Parlement à Westminster, et déclarait: « J'ai le droit d'entrer. Je suis citoyenne, et veux voir le Premier Ministre ». L'inspecteur de police, Jarvis, bien connu de toutes les suffragettes, la suppliait de circuler, pour éviter d'avoir à l'arrêter, mais elle ne céda pas. Et, au grand regret de l'inspecteur qui s'en excusait auprès d'elle, malgré la foule qui

manifestait en sa faveur, Mrs. Despard, calme et souriante fut emmenée à Scotland Yard.

Une fois la victoire obtenue en 1918, Mrs. Despard se retira dans son île natale, mais continua à suivre de près le mouvement suffragiste britannique, et revenait chaque année à Londres pour présider la manifestation qu'organisait régulièrement le 15 juin, jour de son anniversaire, la *Women's Freedom League*. D'ailleurs, son activité ne s'était pas arrêtée en d'autres domaines non plus: toujours préoccupée de progrès sociaux, toujours altérée de justice, elle, qui avait débuté en créant dans les quartiers les plus pauvres de Londres un centre de protection de l'enfance, puis un club de jeunes ouvriers (aujourd'hui placé sous l'autorité du Conseil municipal de Battersea, et appelé *Despard House (Maison Despard)*, elle s'intéressa activement durant les dernières années de sa vie à l'organisation d'un collège ouvrier à Dublin. Puis la politique l'occupa beaucoup! Elle fut une collaboratrice de M. de Valera et soutint de toute son ardeur le mouvement *sinn-fein*, alors que, chose curieuse, son jeune frère qu'elle

avait élevé, le maréchal French, était justement gouverneur de l'Irlande durant cette période si agitée! Mrs. Despard se présenta aussi comme candidate aux élections d'un district de l'Etat libre, mais ne fut pas élue.

« Généreuse, ignorant la crainte, idéaliste, écrit d'elle une autre de nos amies, Katherine Bompas, dans *Jus Suffragit*, elle avait en elle quelque chose d'irréel et de presque légendaire; mais elle fut aussi une organisatrice et une réformatrice au sens pratique. Elle fut une de celles, trop rares, hélas! dont l'âge ne ralentit ni ne relâcha l'enthousiasme et l'effort constant en faveur des opprimés. L'étoile qui dirigea sa vie fut l'amour de la Liberté ».

M. F.

Publications reçues

BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION: *L'enseignement de la géographie dans les écoles secondaires*. — Genève, 1939, 6 fr. suisses.

Le Bureau international d'éducation poursuit sa

L'Assemblée de printemps du Cartel Romand d'Hygiène sociale et morale

(Yverdon, 9 mai 1940.)

C'est par une de ces merveilleuses journées de printemps dont nous a gratifiés ce tragique mois de mai, comme pour mieux opposer la plénitude et la sérénité de la nature à la barbarie imbécile des humains — il est vrai qu'à cette date du 9 mai, on ne se battait pas encore dans ces malheureux pays des Marches occidentales — que le Cartel Romand H.S.M. avait convoqué à Yverdon les délégués de ses Sociétés affiliées. Et le voyage fut un enchantement ininterrompu: lacs moirés d'azur dans la lumière du matin, verdure opulente de fraîcheur, vergers en boutons de mariées, prairies vallonnées où flamboyait en coulées d'or jaune la triomphante dentelle de lion en fleur, qui, ainsi vue en masse et de loin, se donnait des airs de champs de tulipes hollandaises. Hélas! nous ne pensions pas que cette comparaison évoquerait vingt-quatre heures plus tard d'indicibles horreurs...

La partie administrative de l'Assemblée fut très rapidement menée à chef, les rapports étant publiés d'avance — longtemps d'avance cette fois tout particulièrement, puisqu'ils étaient déjà prêts pour l'automne 1939, et que la guerre et la mobilisation en retardèrent jusqu'à l'autre semaine la discussion. Travailler des Commissions (cinéma populaire, cidre doux, hygiène alimentaire, hygiène dentaire, préservation morale, service de maison); activité des groupes correspondants, tantôt directement inspirée par celle du Cartel romand, tantôt s'orientant suivant les circonstances locales; secrétariat (gérance d'organisations, conférences, bibliothèque, relations directes avec les grandes associations suisses): on voit que M. Veillard, l'actif et dévoué secrétaire général du Cartel romand, a du pain sur la planche! Ce dernier hiver, c'est surtout la Commission de préservation morale, présidée par M^{lle} Mad. Hahn, qui a été à la brèche, la mobilisation, qui a fortement entravé l'activité des autres Commissions, ayant au contraire stimulé la sienne par la nécessité de mener campagne contre l'immoralité des mœurs, compagne inévitable des grands rassem-

blements de population et des périodes troublées. Nos lectrices sont d'ailleurs au courant de cette activité par les fréquents articles et comptes rendus que lui a consacrés notre journal.

Le morceau de résistance de cette Assemblée était la conférence du sergent Ph. Mottu sur le sujet de toute actualité des *Loisirs dans l'armée*. C'est, en effet, et chacun s'en rend compte, une question de première importance pour une armée de milices comme la nôtre, et c'est pourquoi une catégorie spéciale a été créée, distincte des Œuvres sociales, et dont le but essentiel est de contribuer à maintenir le bon moral de l'armée en organisant ses loisirs avec souplesse et en tenant compte des circonstances si particulières à notre pays. La simple énumération des moyens d'action employés donne une idée de l'ampleur de cette organisation: représentations théâtrales, soit par des artistes qui viennent jouer pour la troupe, soit par la troupe elle-même (voyez les représentations de *La Gloire qui chante*); concerts, cinémas, conférences, cercles d'études, où les hommes eux-mêmes font des conférences, Radio, jardinage, création d'ateliers de travaux manuels, lecture, jeux, chant (organisation de chœurs, de quatuors, etc.), exposition d'œuvres de peinture de mobilisés, sports, visites en automne de l'Exposition Nationale (obligatoire pour les soldats suisses revenus de l'étranger), Foyers du soldat répandus par centaines à travers le pays, et qui ont déjà fourni, avec des boissons sans alcool bon marché, 5 millions de feuilles de papier à lettres et d'englobes pour la correspondance... et nous en oublions certainement. Et il faut se rendre compte aussi des difficultés inhérentes à pareille organisation, quand ce ne serait que celle de satisfaire en même temps les goûts de spectateurs ou d'auditeurs de culture et de milieux totalement différents, et dont la présence à ces représentations ou conférences est parfois obligatoire, alors que, dans la vie civile, s'en ennuie à un théâtre ou à un concert est toujours libre de s'en aller!

Un très nombreux public militaire, officiers de tous grades intéressés par cette question, amoniers qu'elle préoccupe forcément directement, avait répondu à l'invitation du Cartel romand et participa à la discussion qui suivit l'exposé du sergent Mottu. Et cela était fort intéressant, et

tâche d'examiner successivement la place attribuée, dans de nombreux pays, aux diverses disciplines que comporte le programme des études secondaires. Après l'enseignement des langues vivantes et celui des langues anciennes, cette fois, c'est la géographie dont le Bureau s'est occupé: place assignée à cette branche, son but, les programmes officiels, les méthodes appliquées, la formation et la nomination des professeurs.

Les réponses envoyées au questionnaire par les ministères de l'instruction publique de quarante-quatre pays sont précédées d'une étude d'ensemble rédigée par M. F. Korniozewski, membre de la Division des recherches.

M.-L. P.

La Jeunesse et la paix du monde, journal publié une fois par an, le 18 mai, « Jour de la Bonne Volonté », par l'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde internationale et l'Association suisse pour la S. d. N., avec le patronage de la Société pédagogique de la Suisse romande et du Bureau International d'Education. Le numéro: 5 cent., port en plus. Adresser les commandes à l'Union Mondiale de la Femme, 52, rue des Pâquis, Genève.

ce mélange de civils et de galonnés, la courtoisie avec laquelle ces derniers écoutèrent les observations formulées par quelques membres du Cartel sur la lutte antialcoolique dans l'armée, avaient un caractère tout spécial et très démocratique qu'il nous paraît difficile de trouver à cet point ailleurs que chez nous. Se basant sur des expériences de mères de famille, M^{me} Chapuisat demanda que l'on envisageât la possibilité que, dans les Foyers du soldat, il n'y ait pas seulement des tenancières et des gérantes qui versent du thé ou vendent du cidre doux, mais aussi, et ainsi que cela se fait partout, affirma-t-elle, en Suisse allemande, des femmes plus âgées et plus cultivées, prêtes à accueillir le soldat, à l'écouter quand il éprouve le besoin de se raconter, à le conseiller et à le réconforter dans mille petits instants difficiles de sa vie, bref, qui soit véritablement une *Soldatenmutter*. MM. Sauter et Geisendorf, qui sont à la tête des Foyers du Soldat, promirent de tenir compte de cette remarque: n'y aurait-il pas là, en effet, une tâche bien utile pour des mères de famille privées de leurs fils?

Une question qui n'a pas été posée, et à laquelle nous aurions aimé entendre répondre, est celle si préoccupante de la lutte contre l'immoralité. Dieu merci! il n'est personne chez nous qui songe à établir près du front des maisons de tolérance, ainsi que cela se fait, hélas! dans d'autres pays (ne nous a-t-on même pas affirmé que l'Angleterre, pourtant si jalousement héritière de la pensée de Joséphine Butler, en avait demandé la création pour ses troupes sur le front français!). Mais il y a tout de même là un grand danger auquel il faut songer à parer. La Commission de préservation morale du Cartel, les Sociétés féminines font campagne parmi les femmes, et elles ont mille fois raison! mais ce n'est pas tout: que fait-on parmi les hommes?

... Et puis, une fois la séance finie, l'on s'en alla, par les larges promenades de la petite ville ombragée de marronniers à girandoles blanches, prendre le thé au Foyer du Soldat, échanger des idées, continuer les discussions, dans une atmosphère de cordialité et de courage pour l'action bonnede. Merci au Cartel Romand de nous avoir préparé cette journée.

E. Gd.

gie. Et le poète a bien le droit de présenter ses images dans la lumière qui lui convient, de noircir ou d'éclaircir les ombres, d'aviver certaines couleurs, d'accentuer certains traits aux dépens d'autres. La nature — on l'a dit cent fois, mais il faut toujours le redire — est une grande prodigue. Il appartient à l'art de choisir et d'ordonner. Reprocher à un romancier de n'avoir pas fait assez vrai, c'est lui reprocher de n'avoir pas écrit le livre qu'il ne voulait pas écrire. Pas plus que le tableau, le roman n'est tenu de copier la vie. L'écrivain transpose ce qu'il voit, ce qu'il sent, et c'est de cette transposition que naît son style.

Dans un des premiers numéros de *Suisse Romande*, cette courageuse revue dont nous regrettons si fort la disparition, M. Albert Béguin a très vivement protesté contre les critiques en porte-à-faux adressées à *Campagne*. Mais peut-être n'a-t-il pas vu lui-même qu'indirectement au moins, M^{me} Raymonde Vincent rend tout de même son témoignage au paysan français. Puisqu'elle a grandi parmi les laborieux berrichons, puisque c'est dans ce milieu qu'elle a reçu ses premières impressions, toujours les plus vives, puisqu'elle lui doit en quelque sorte sa formation sensible et morale, c'est que ce milieu n'est point aussi rude, aussi âpre, aussi primitif que les naturalistes nous l'ont dépeint. Si même les personnages de *Campagne* sont idéalisés, il demeure que de véritables paysans et de véritables gardeuses de vaches leur ont servi de modèles. Il y a dans cette œuvre un fond de sentiments simples, mais généreux et délicats qui constamment affleurent et que l'auteur

n'aurait pu imaginer s'ils avaient fait totalement défaut à ses anciens compagnons de vie.

Tout est pur aux pures cependant. Certains êtres ont tendance, non seulement à ne voir que les choses belles, mais encore à les susciter. Par leur seule présence, par leur attitude, leur silence ou leur sourire, ils éveillent ou développent chez les autres ce qu'il y a de meilleur. M^{me} Raymonde Vincent est de cette race-là. S'en doute-t-elle? Peut-être non. C'est cependant la qualité essentielle qu'elle a prêtée à Marie comme à Blanche. Leur magnifique innocence leur fait lever autour d'elles des tendresses et des dévouements. Parce qu'elles sont humbles, parce qu'elles ne réclament jamais rien des autres, voici qu'aux grandes heures, des bras se tendent pour les protéger et les soutenir. Nous ne voudrions risquer aucun rapprochement hasardeux. Il nous semble cependant que, par sa fraîcheur, sa candeur agreste, le chef d'œuvre de Giono: *Un de Baumguignes*, peut, seul dans la littérature française contemporaine, être mis en parallèle avec *Blanche* ou avec *Campagne*.

Il y aurait toute une étude à écrire sur le rôle du silence dans les livres de M^{me} Vincent. Je vois en elle la romancière du silence, comme naguère en J.-J. Bernard, le dramaturge. Et ce silence nait de la solitude. Si les paysans sont laconiques, c'est qu'ils vivent beaucoup seuls.

Les maîtres des Maisons-Rouges ne se plaisaient que chez eux et entre eux. Une fois franchis les petits fossés qui séparaient leurs biens des terres d'autrui, ils se sentaient diminués, inquiets, comme

si, au-delà de ces limites, ni le soleil ni l'air n'avaient été les mêmes. (*Blanche*).

Comme la plupart des grands écrivains d'imagination, comme ces romanciers russes et anglais que lit et admire M^{me} Raymonde Vincent, elle a compris que c'est dans la solitude que se forment les caractères véritables et les véritables passions. Dans le fracas des villes et de la vie moderne où une impression chasse l'autre et un sentiment le suivant, les traits saillants s'effacent, les mouvements du cœur se neutralisent. Une amoureux abandonnée le matin trouve le soir, non pas peut-être consolation, mais distraction. Harpagon à la ville n'a ni les mains si crochues ni l'esprit si possédé de son trésor qu'Harpagon aux champs. C'est au point qu'on se demande parfois ce que feront les romanciers des siècles futurs lorsque l'avion, la radio, la télévision auront tellement rapetissé et encombré la terre qu'il n'y aura plus pour personne silence et solitude.

Heureusement, cette question-là, M^{me} Raymonde Vincent n'a pas à se la poser. Pour y loger ses sœurs tragiques, le Berry lui offrait de vastes forêts de chênes et de hêtres, d'amples pâtures clôturées de haies vives, toute cette fraîche et féconde campagne qui « à mesure qu'on avance, va s'élargissant autour de soi ».

D'ailleurs, s'ils sont transposés, les paysans de Raymonde Vincent n'en vivent pas moins d'une vie très vraie. Ce ne sont pas du tout des paysans de bergerettes. L'auteur ne crée rien ni de leurs défauts individuels ni de ceux qui tiennent à la race. Nous voyons nettement que,

poussées à l'extrême, ces vertus qui s'appellent l'amour du travail et l'économie peuvent devenir des vices. Dans *Campagne*, le maître est rude, entier, violent. Robert, si vaillant à l'ouvrage, a des moments de brutalité. Il maltraite ses bêtes et se bat parfois avec son frère comme un sauvage. Dans *Blanche*, l'auteur dresse en pied un terrible portrait de femme vieillissante, farouche, impérieuse, terreur d'une famille à laquelle cependant elle tient passionnément. Mais d'une passion de propriétaire, étroite, exigeante et sans tendresse. Son amour parfois ressemble à la haine. Type singulièrement vrai et que l'on rencontre ailleurs encore que dans la campagne française.

Personne n'eût osé agir contre sa volonté. Sans jamais se l'avouer les uns aux autres, tous la redoutaient et il suffisait de sa présence pour que le silence régnât. Elle devait trouver une grande satisfaction à exercer son pouvoir. Rien qu'à la façon dont elle regardait autour d'elle, en entrant là où l'on était, on avait le sentiment d'être pris en faute... Elle s'acharnait contre André (son fils cadet), par instinct de domination, par goût de la lutte, car elle le sentait fort. Il lui ressemblait plus que les autres, mais pas assez pourtant, et c'était cette différence qui la mettait en défiance. Elle savait bien que la *pureté* (je souligne ce mot qui revient presque aussi souvent que celui de silence sous la plume de l'auteur) avait une trop grande part chez André, et que la trahison viendrait de là. Malgré tous les défauts du jeune homme, l'innocence demeurait toute puissante dans son cœur, et il n'avait point ce mauvais génie qui faisait de sa mère quelque chose de beaucoup plus dangereux qu'une femme simplement tyrannique dans les affaires de maison.

Et l'auteur d'ajouter ce trait pertinent: Il y avait certainement un peu de folie dans

La tâche de jeter des semences de paix dans un monde en guerre n'était certes pas facile, cette année, pour les rédacteurs et les rédactrices de ce petit journal — que nous avons reçu beaucoup trop tard pour pouvoir le signaler avant le 18 mai à l'attention de ceux qui avaient la possibilité de le faire connaître à cette date autour d'eux. Cependant, chacun et chacune y ayant mis du sien, et s'inspirant tant de l'histoire de notre pays que des principes de fédération et de collaboration internationale qui sont à la base de toute possibilité de reconstruction de la malheureuse Europe, l'on nous présente un numéro qui, comme ses devanciers, sera traduit en plusieurs langues et largement distribué dans les écoles. On ne peut que lui souhaiter plein succès auprès de la génération qui monte, et à laquelle incombera la terrible responsabilité de reprendre le flambeau des mains de ceux qu'a balayés la tourmente, des fjords de la Norvège aux plaines de Belgique et aux défilés des Ardennes... Signalons spécialement comme encouragement à l'action et à la foi en un idéal, la biographie de notre ancienne collaboratrice, M^{me} P. de Heerd, initiatrice de ce petit journal, que raconte avec l'animation d'une vie romancée M^{lle} Colette Muret.

J. S.

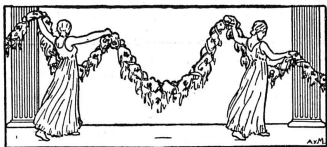
Un avis aux ménagères de l'Office fédéral de l'Alimentation

Farine bise ou farine fleur

Dans sa dernière circulaire aux Comités féminins s'occupant d'alimentation, l'Office fédéral de guerre insiste sur la nécessité de n'employer pour la cuisine et la pâtisserie que de la farine bise de type unique, afin de réserver la farine blanche, dite « farine-fleur », pour les malades. En effet, les stocks de cette farine constituée avant la guerre sont maintenant épuisés, et la production arrive difficilement à couvrir les besoins courants. Et il

ne peut pas être question, sous peine de compromettre la qualité du pain bis, de porter au delà de 10 % le taux d'extraction de la farine-fleur.

L'Office fédéral cite à ce sujet l'amusante historiette suivante: un groupement féminin d'un village de Suisse allemande, désireux de contribuer par une vente de pâtisseries (*Schenkel-Tag*) aux ressources du Don National, adressa à l'Office une demande de 100 kgs de farine blanche, jugeant que, vu le but poursuivi, il serait fait immédiatement droit à sa demande. Mais, avec beaucoup d'à-propos, l'Office rétorqua que cette vente était justement une excellente occasion de prouver à un public étendu que les *Schenkel* confectionnés avec de la farine bise ne sont ni moins savoureux, ni moins présentables que les autres! et de faire par conséquent une large propagande en faveur de la farine bise. Essai fait: les *Schenkel* gris furent trouvés délicieux, et voilà toute une population féminine, qui n'avait pas suffisamment réfléchi, convertie à l'usage de la farine bise. Cet exemple vaut la peine d'être cité.



A travers les Sociétés

Assemblée générale de l'Union des Femmes de Genève.

C'est devant une salle comble et dans une atmosphère de cordialité et d'attention sympathique qu'a eu lieu, le 4 mai, l'Assemblée générale de l'Union des Femmes.

Parmi les divers rapports présentés, nous retiendrons seulement celui de la présidente, M^{lle} E. Tremblay. Très complet sous une forme attrayante, il résume tous les genres d'activité de

ments comme l'Hôpital et la Maternité, ou en siégeant dans les jurys chargés de juger des attentats contre les enfants? Seulement, tant que nous ne sommes pas des citoyennes, ou bien nous ne pouvons pas, de par la loi, remplir ces tâches, ou bien on ne nous y nomme pas parce que nous ne comptons pas! Voilà.

Henriette à la même. — Votre question (No 568) m'a d'abord fait sourire parce qu'elle révèle — je ne dis nullement cela pour vous critiquer! — un peu de naïveté; mais, à la réflexion, je me suis dit que votre cas devait être celui de beaucoup de femmes, qui, suffragistes de conviction parce que c'est juste, n'ont pas suffisamment d'expérience de la vie publique pour bien réaliser ce à quoi elles pourraient employer leur bulletin de vote quand elles l'auront! C'est pourquoi je propose que toutes celles des lectrices de ce Petit Courrier qui, ont une idée nette à ce sujet contribuent à orienter les autres, en nous disant ici quelle est la réforme qu'elles s'attacheraient en premier lieu à réaliser si elles étaient élues, et pouvaient par conséquent être des hommes — ou même des femmes — ayant les mêmes idées de réformes sociales qu'elles. Je commence pour donner l'exemple: si j'avais le droit de vote, ce que je travaillerais surtout à obtenir, c'est l'institution d'une assurance pour la vieillesse comme il en existe dans d'autres pays, et qui apporterait à tant de vieillards des deux sexes la tranquillité pour leurs vieux jours. Et vous?

Politique à la Rédaction. — Combien vous avez eu raison, dans votre dernier numéro, de relever que le parti radical est par définition opposé au vote des femmes chez nous! Mais quelle réponse donner à la question que vous posez sur les causes de cette opposition? est-ce parce que ce parti s'intéresse moins que d'autres aux réformes sociales, à la protection de la famille, à la défense de l'éducation, à la démocratie?... Vous feriez bondir d'indignation ces messieurs en émettant cette supposition! et ils n'auraient pas tort de vous rappeler qu'il fut un temps où leur parti était dans toute l'Europe le champion des idées de progrès et de liberté. Alors? S'est-il endormi sur les lauriers de son passé? sans s'apercevoir que les temps ont changé, et que celui qui est à la tête d'un mouvement à un moment donné risque fort, soixante ou quatre-vingts ans plus tard, de se trouver à la queue parce qu'il est resté assis au lieu d'avancer!

Petit Courrier de nos lectrices

Sylvie à Henriette. (No 567). — D'accord avec vous pour chercher le moyen de procurer à toutes les concierges la situation améliorée dont quelques-unes bénéficient dans quelques immeubles de construction récente et pourvus de régisseurs intelligents. Je ne me rends pas compte si la Ligue sociale des Achevées peut intervenir en ce cas? La réforme devrait être entreprise par les sociétés immobilières agissant en collaboration avec les propriétaires. Mais pour assainir tout à fait la situation, il serait nécessaire, d'autre part que les concierges fussent soumise, au moment de leur engagement, à une sorte d'examen de travaux ménagers. La plupart d'entre elles connaissent fort mal les règles élémentaires de l'hygiène, l'organisation du travail, la manière de balayer sans soulever des nuages de poussière dans la « motte », le jour du grand nettoyage. Cette seconde réforme aurait pour résultat de faciliter l'entrée de la maison moins fatigant pour la travailleuse, et de satisfaire les locataires. La concierge est la gardienne de la maison et joue le rôle de trait-d'union entre ses habitants. Sa situation est donc intéressante à un double point de vue, individuel et collectif.

La même à Eveline. (No 567). — Le cas des coiffeuses ne peut être résolu que par la réduction des clientes, ou, plus simplement, par un appel à la conscience des femmes qui se font coiffer à n'importe quel moment, sans se soucier de la fatigue de l'employée travaillant au delà des heures prévues par l'horaire.

Une vieille suffragiste à une néophyte. (No 568). — Comment pouvez-vous dire que, si vous aviez le droit de vote, être le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat ne vous intéresserait pas, « parce que c'est de la politique »?! Ne savez-vous pas que c'est le Grand Conseil qui fait les lois, qui vote les crédits, qui peut décider par exemple des mesures à prendre contre l'alcoolisme, des conditions de travail dans les bureaux, les magasins ou les ateliers, de la création de logements salubres à bon marché, ou d'une assurance pour la vieillesse? Et ne savez-vous pas que c'est le Conseil d'Etat qui, exécutant ces lois, a le pouvoir de nommer à des fonctions qui nous intéressent des femmes, qui pourraient ainsi améliorer la situation d'autres femmes et de leurs enfants en s'occupant directement de nos grands établis-

l'esprit de la maîtresse; autrement elle n'eût pas pris un aussi inlassable plaisir à tourmenter les seuls êtres qui compassent à ses yeux.

(A suivre.)

DORETTE BERTHOUD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro
Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et. - Dumont, 22
A l'Administration, 7, r. de Chêne.
et dans tous les kiosques à journaux et les dépôts de l'Agence Naville.

cette Association bientôt cinquantenaire. La bibliothèque, qui s'enrichit constamment de nouveaux volumes, est fort appréciée; les œuvres sociales intéressent de plus en plus les membres. Si l'Œuvre, fondé au début de la « grande guerre » pour venir en aide aux chômeurs, et qui a pris une envergure réjouissante, est indépendante depuis un certain nombre d'années, l'initiative est néanmoins partie autrefois de l'Union; les vacances pour mères de famille envoient chaque été à la montagne, pour une quinzaine, des femmes harassées qui en reviennent détendues; le bureau de placement s'efforce de trouver du travail à celles, hélas! toujours trop nombreuses, — les femmes de ménage surtout, — qui ont recours à lui. Une œuvre plus récente n'est certes pas la moins utile: c'est l'*Entr'aide ménagère*, qui, de l'arrière-saison au printemps, les jours de marché, fournit des légumes à un certain nombre de familles gênées. Et puis, il y a les séances mensuelles, où le thé-causerie libre est suivi d'une causerie-conférence ou de musique; la réunion de couture du mardi; le Fonds Reymond, qui aide chaque année à plusieurs Genevoises malades à payer leur séjour dans une clinique, etc.

Ajoutons encore que la présidente et le Comité ont été réélus avec quelques modifications: la démission d'un ancien membre, M^{lle} Cayla, qui fut longtemps une très précieuse secrétaire, remplacée par la nouvelle secrétaire, M^{lle} Claire Martin. En outre, le Comité, de dix membres qu'il était, s'en est adjoint un onzième en la personne de M^{lle} Mathilde Gampert, membre du Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

Nous entendîmes aussi, en fin de séance, une brève communication de M^{lle} Jeanne-Marie de Morsier, secrétaire de l'Union Internationale de Secours aux enfants, en faveur du Cartel suisse de Secours aux enfants, pour lequel on s'efforce d'éveiller l'intérêt dans les divers cantons.

M.-L. P.

Cours introductifs au Service complémentaire féminin.

La *Frauentzentrale* de Zurich a dernièrement organisé un de ces cours, qui a réuni environ 200 participantes, et qui a été complété par les conférences suivantes, dont le sujet a été discuté en petits groupes: Le bagage des évacués. — Ce qu'il faut faire quand manquent l'eau, le gaz et l'électricité. — Comment occuper et distraire des enfants et des adultes lors de situations extraordinaires. — Comment se préparer personnellement. Etc.

Anciennes « Marcelines ».

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole d'agriculture de Marcelin, près Morges, a tenu le 28 avril son Assemblée générale annuelle sous la présidence de M^{lle} D. Jacoud (Montreux), qui a d'abord rappelé la mémoire de M^{me} Gillibert-Randin, membre d'honneur de l'Association. La mobilisation vait de nouvelles activités aux Marcelines et alourdît leur tâche: l'Association a appuyé la création de l'*Entr'aide patriotique* féminine, et s'intéresse spécialement à l'aide aux campagnardes; s'occupant du secours que pourraient apporter à la campagne des écoliers de 14 à 16 ans, elle a été heureuse de l'appel du général Guisan à la jeunesse citadine. Si ce service s'organise dans le canton de Vaud, les Marcelines sont prêtes à se charger dans leurs villages respectifs de la surveillance de ces jeunes volontaires.

Le Comité de l'Association a été réélu, M^{lle} Lucie Mange y remplaçant M^{lle} Roy, démissionnaire. M^{lle} D. Jacoud a été confirmée comme présidente avec enthousiasme. La réunion de 1941 se tiendra à Yverdon.

M^{lle} Badoux, maîtresse ménagère à Marcelin, a entretenu l'assistance de l'Ecole suisse d'agriculture créée en 1935 à la Rüti, école bernoise d'agriculture, et dont la conférencière fut une des premières élèves; puis M. Chavan, directeur de l'Ecole, a félicité les Marcelines pour leur activité. A son avis, la question de l'aide citadine à la campagne est complexe: l'on prévoit des aides pour les ménagères rurales, mais les paysannes

les accepteraient-elles? (Il y avait là une belle occasion de les consulter puisque 260 fermières écoutaient M. Chavan, et il semble pourtant qu'en 1939 les aides citadines ont été de quelque utilité alors que les femmes restaient seules dans les fermes!) Il fut encore question de la traite des vaches, opération fort difficile, pour laquelle Marcelin se met à la disposition de celles qui voudraient l'apprendre.

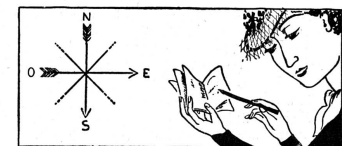
S. B.



LAUSANNE. — L'Association lausannoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 14 mai, au Lyceum, en présence d'un nombreux public, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M^{lle} A. Quinche, avocate. L'activité de la section a été ralentie par les événements; les trois causeries qu'elle a fait donner avaient attiré de nombreuses auditoires; individuellement, les membres travaillent activement dans les œuvres sociales, dans les hôpitaux militaires, dans l'*Entr'aide patriotique* féminine qui s'organise rapidement; d'autres se sont inscrites dans le Service complémentaire féminin. C'est donc à regret qu'on a constaté que le premier magistrat de la Confédération, M. Pilet-Golaz, dans son allocution du 10 mai, ne s'est adressé qu'aux Suisses, aux Confédérés, ses frères, et n'a pas eu un mot pour les femmes, pour les mères...

La partie administrative a été suivie d'une belle et claire conférence de M. G. Wagnière, ancien ministre de Suisse à Rome, sur *Notre Neutralité*. Cette excellente leçon d'histoire a remporté un succès égal à celui qu'elle avait connu à Genève, où M. Wagnière avait bien voulu la donner pour plusieurs Sociétés féminines réunies.

S. B.



Carnet de la Quinzaine

Séances annoncées sous réserve de changement de dates ou de renvoi, ou les circonstances.

Samedi 1er juin:

VEVEY: Association vaudoise pour le Suffrage féminin. Assemblée générale annuelle. Salle paroissiale, 15 h.: Partie administrative. Rapport sur l'*Entr'aide patriotique* féminine. — Thé. — Le service complémentaire féminin, par M^{me} G. Wagnière (Genève).

Dimanche 2 juin:

BERNE: Association suisse pour la S. d. N., Assemblée générale annuelle: Kurhaus Schänzli, 10 h.: Séance administrative, rapports élection du président, discussion du programme d'avenir introduite par le professeur Nabholz (Zurich) et M. Figgures, secrétaire général international (Genève). — 13 h. 15: Repas en commun. — 14 h. 45: La Croix-Rouge et la neutralité active de la Suisse, exposé par le prof. C. Burkhardt, ancien Commissaire de la S. d. N., à Dantzig.

Jeu 6 juin:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Studio d'émissions radiophoniques, 18 h.: Figures féminines de notre passé national: M^{me} de Staël, par M^{lle} Marg. Evard.

Pour la publicité dans le *MOUVEMENT*, s'adresser à Mme Lépine, 10, rue des Délices, Genève.

Enfant demandant un
ENSEIGNEMENT PARTICULIER
est reçu à « LA CHAUMIÈRE »

VILLIERS

NEUCHÂTEL

La Maison de la Laine
et de tous les tricoteuses.

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 45.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes
Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 5 fr. suisses
2, Plantin House, Wellesley Rd. Ashford (Kent) Angleterre.



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES